



Format de l'atelier

Présentation des travaux de
Marion Tillous puis temps
d'échange

Modalités spécifiques
concernant le genre :
comptage du temps de
parole par genre



Participant.e.s

Femme : 9 Homme : 3
Autre/Non binaire : 0 *

* identifiés via un questionnaire

GENRE ET PARTICIPATION

COMPTE RENDU DE WEBINAIRE

Webinaire

11/07/2022

Les dispositifs non mixtes

Objectif(s)

- Obtenir des clefs de lecture sur les dispositifs non-mixtes et les enjeux qu'ils soulèvent
- Collecter les retours d'expériences des participant.e.s et échanger sur ceux-ci

Thèmes abordés

- Objectivation des inégalités : mesure de la part de chacun dans les temps participatifs ou de leur poids dans les produits de la participation**
 - Comptage des temps de parole**
 - Comptage du nombre d'interventions
 - Comptage du nombre d'interruptions**
- Dispositifs, méthodes, animation**
 - Choix des horaires**
 - Choix /Disposition des lieux**
 - Indemnisation - garde des enfants**
 - Proposition de temps moins formels**
 - Modalités de distribution de la parole**
 - Dispositif non mixte**
 - Mixité choisie**
 - Parité imposée**
- Légitimité des participant.e.s**
- Liens avec d'autres inégalités de participation (ethniques, liées à la profession, etc.)**
- Posture des commanditaires vis-à-vis de cette question**
- Genre chez les personnes intervenant en tribune, porteuses ou assurant l'animation**
- Spécificités selon le sujet de participation**

INTRODUCTION

POURQUOI UN WEBINAIRE SUR LA NON-MIXITÉ ?

L'institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne travaille sur les questions d'égalité femmes-hommes dans les dispositifs participatifs.

Ces questionnements, portés par les membres bénévoles de l'association, ont été lancés lors d'un webinaire introductif. Ce travail s'est ensuite ancré dans les territoires autour d'ateliers construits par les groupes locaux.

Pendant ces ateliers, plusieurs questionnements sont ressortis régulièrement. La non mixité des dispositifs participatifs en fait partie.

C'est également un sujet qui avait émergé lors du premier webinaire. En effet, dix participant.e.s avaient déjà mis en place des dispositifs participatifs non-mixtes.

Avec tous ces éléments, l'ICPC s'est donc saisi de la question, en proposant un webinaire reflexif construit aiguillé par les questionnements suivants : Dans quels cadres et avec quels objectifs sont-ils mis en œuvre? Quelles difficultés/facilités/tensions/surprises suscitent-ils? Quel est l'impact de ces dispositifs en termes de mobilisation et sur les inégalités? Que produisent-ils?

L'idée n'étant en aucun cas d'uniformiser les pratiques ou d'établir une doctrine sur cette question.

Dans le cadre de ce webinaire sur la non-mixité, un sondage introductif a été lancé et mettait en lumière que :

- la moitié des participant.e.s de ce webinaire avaient déjà animé ou participé à des dispositifs non-mixtes,
- 4/5 ème des participant.e.s présent.e.s étaient des femmes,
- enfin, les participant.e.s ont été invités à donner un premier ressenti ou avis sur les dispositifs participatifs non-mixtes. Les réponses pouvaient être multiples.

50%

des participant.e.s estiment que les dispositifs participatifs sont des outils utiles pour favoriser l'inclusion

50%

des participant.e.s sont curieux.ses et interrogatif.ve.s sur ces dispositifs

13%

des participant.e.s considèrent ces outils indispensables pour lutter contre les inégalités

13%

des participant.e.s pensent que ces dispositifs sont à manier avec précautions car ils renforcent les différences

SYNTHESE DE LA PRESENTATION DE MARION TILLOUS

Introduction

Afin de nourrir la discussion, nous avons eu la chance d'entendre Marion Tillous sur la question de la non mixité. Marion Tillous est maîtresse de conférence en Géographie & Etudes de Genre à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et membre du Laboratoire LEGS (Laboratoire d'Etudes de Genre et de Sexualité). Ses recherches portent sur le harcèlement sexuel dans l'espace public, la spatialité des violences sexuelles, le vécu et la représentation des espaces publics, la mobilité quotidienne et le report modal.

Pour nous offrir un mise en perspective, elle nous a proposé une présentation de ces travaux de recherches sur les controverses entourant la mise en service de voitures de métro non mixtes au Brésil, à São Paulo.

Dans l'état de São Paulo, la question d'introduire des wagons non mixtes dans les transports ferroviaires a été un sujet de controverse, notamment au sein des milieux féministes. Marion Tillous nous propose des éléments de compréhensions de cette controverse, des réactions des institutions et des contours du débat.

CHRONOLOGIE

- Début de la **reconnaissance du harcèlement sexuel dans les transports publics dans les années 90 (Brésil et France). Reconnaissance plus massive autour des années 2010.**
- **Entre 95 et 97 les wagons non mixtes ont été mis en place au Brésil.** Ils ont été inaugurées en grandes pompes mais, dès le départ, l'opérateur ne s'assure pas que la mesure soit respectée. En effet, les responsables de l'opérateur considéraient que cette mesure allait à l'encontre de la liberté de déplacement de "tous".
- En France la question s'est posée dans les **années 90**, un **sénateur d'Île de France a proposé l'ouverture de wagons non mixtes dans le wagon**, derrière le conducteur. La RATP a écarté la proposition en déclarant que ce n'était "pas dans notre culture".
- **Mars 2013, dépôt d'un projet de loi concernant les wagons non mixtes à l'assemblée législative de l'état de São Paulo.** Début du débat en attente de la décision du gouverneur.
- **Août 2014, le projet de loi est stoppé par le veto du gouverneur de l'Etat de São Paulo.**

DÉFINITIONS

Harcèlement sexuel : comportements et remarques à caractère sexuel qui ont lieu dans l'espace public sans consentement. C'est le non respect de rituels de civilité. D'un point de vue légal, les situations où il y a un contact physique différent de celles où ceux-ci sont absents.

DÉTAILS CHRONOLOGIQUES ET LEGISLATIFS

[Fiche Ville Controverse de Marion Tillous pour Women Only Cars](#)

[Autres exemples de villes sur le même site.](#)

Les éléments du débat

Dans les milieux féministes, le sujet divise et les deux avis se construisent autour des arguments suivants :

- D'un côté, les féministes en faveur de cette non mixité dans les transports utilisent l'**argument sécuritaire**. Malgré le court termisme assumé et reconnu de cette mesure, la priorité est de **mettre les usagères en sécurité dans leurs trajets, souvent quotidiens**. Ces voix pour la non mixité dans les transports ont été accompagnées de propositions de mesures pour de l'éducation à l'égalité femmes-hommes et pour un investissement massif dans les transports publics afin de limiter l'hyper congestion.
- De l'autre, l'opposition à cette mesure est basée sur des éléments divers. Par exemple, le fait de séparer hommes et femmes pour éviter le harcèlement pourrait envoyer le message que les hommes sont naturellement incapables de refreiner leurs ardeurs sexuelles. Cela **naturaliserait la question du harcèlement sexuel en en gommant la part de construction sociale**. Il y a également eu des craintes sur **les effets de l'existence wagons non-mixtes sur les autres wagons**. Les voitures mixtes deviennent-elles, de fait, des voitures pour les hommes ? Le risque, pour une femme ou une minorité de genre, de prendre d'autres voitures sera-t-il plus grand ? D'un point de vue légal et sociétal, une agression dans une voiture mixte, en présence de wagons non mixtes, sera-t-elle possible et/ou prise en compte ?

En sortant d'une vision binaire, Marion Tillous rappelle l'enjeu de la prise en compte des personnes trans et non binaires dans ce type de mesure. **Qui ferait une police du genre? Le contrôle social dans les wagons non mixtes ne sera-t-il pas à l'origine de nouvelles discriminations ?**

Le débat dans les sphères féministes était donc complexe. Au moment de son entrée dans le débat public, celui-ci aurait pu se baser sur ces différents argumentaires, des études empiriques et des évaluations sur d'autres dispositifs.

Pourtant, au moment de sa sortie des sphères féministes, ce débat s'est écarté de la question du harcèlement sexuel et des questionnements pratiques au profit de **questionnements théoriques**.

Certaines oppositions à ces wagons se sont construites sur la question de la "ségrégation" liée au genre. La non mixité introduirait ainsi une ségrégation qui irait à l'encontre de l'égalité de genre.

Le débat s'est donc cristallisé autour de la question suivante : **ces wagons non mixtes vont-ils favoriser ou aller à l'encontre de l'égalité femmes-hommes ?**

Il a été rappelé par l'intervenante que la **pré-supposée neutralité de l'espace public est discutable**. Ce qui est présenté comme neutre correspond souvent, effectivement, à une situation où c'est le masculin qui l'emporte, comme en grammaire, et le fait de recourir à l'universel est une forme de capital qui peut être accaparé par le groupe dominant (Bourdieu). Le harcèlement sexuel dans l'espace public révèle les failles de cet universalisme. **Dans l'espace public il y a des personnes qui occupent l'espace et des personnes qui s'y occupent** (Chris Blache). Une personne identifiée comme femme dans l'espace public a intérêt à paraître occupée, être constamment en déplacement ...

L'argument universel et le **statut quo autour de la liberté pour tou.te.s de se déplacer sont des éléments qui empêchent toute remise en cause l'ordre de l'espace public même si celui-ci est inégalitaire, notamment car il ne prend pas en compte les discriminations existantes**.

En prenant cette tournure, le débat est également devenu un débat entre les **classes sociales**. En effet, la **mesure est d'ordre pratique et urgent pour les femmes issues des classes populaires, qui sont captives de leurs travail et donc des moyens de s'y rendre**. Elles n'ont pas le temps et la possibilité de porter plainte ou de se reporter sur d'autres moyens de déplacements. C'est là que **les positions pratiques et de principes s'opposent**.

SYNTHESE DES ECHANGES

EXPERIENCE

L'expérience du groupe de femmes de Rezé a été partagée, au sein de ce webinaire, par des membres de l'ICPC 44.

Ce groupe de femmes a été constitué par des institutions locales, sur des thématiques autour de l'espace public et du genre dans celui-ci. Il s'avère qu'il a évolué en étant investi par ses membres comme un **espace d'action plus informel**.

Sur la non-mixité, malgré son nom, les membres ne **revendiquent pas ce groupe comme un groupe non-mixte. Le sujet de la sécurité et de l'appropriation des femmes de l'espace public a pourtant créé une non-mixité au sein du groupe**. Malgré qu'il ne soit pas revendiqué comme tel, les **participant.e.s annoncent s'y "sentir à l'aise"**.

Pour obtenir plus de détails sur cette expérience, voir le [compte-rendu](#) de la rencontre avec le groupe de femmes de l'ICPC 44

REMARQUE

Pour plusieurs participant.e.s il y a une nécessité à mixer les espaces. Au sein d'un dispositif, **les temps mixtes et non-mixtes doivent se construirent en complémentarité**.

REMARQUE

La non-mixité, au lancement d'une démarche permet, comme dans le cas du groupe de femmes, **d'établir les règles de fonctionnement au sein du groupe**, et d'intégrer les hommes une fois que chacune se sent à l'aise dans le fonctionnement et l'espace commun.

QUESTIONNEMENTS

Lorsque **l'animation d'une démarche participative est menée par une femme, les prises de parole sont elles plus égalitaires ?** même sans que des modalités de répartition de la parole soient déployées?

L'expérience des participant.e.s le suggère.

REMARQUE

Les **centres socio-culturels sont des espaces largement investis par les femmes**, car les questionnements y sont construits autour du cadre de vie et de l'amélioration de la vie en communauté.

REMARQUE

La **non mixité est**, dans certains cas, "**de fait**", en raison de la venue exclusive de participantes à la réunion ou au temps participatif sans que cela soit la résultante d'une intention initiale du côté de l'organisation.

QUESTIONNEMENTS

Les freins pour la mise en place dispositifs non mixtes sont-ils majoritairement liés à la logistique ou bien à la crainte de la critique ?

REMARQUE

Les listes électorales ne peuvent pas être utilisées par les consultant.e.s pour adresser des courriers nominatifs à l'ensemble des femmes du territoire. En revanche, dans le cadre de pannels, mis en place par les collectivités, des listings, téléphoniques notamment, sont utilisés pour réunir des assemblées représentatives du territoire. L'identification est faite à partir du prénom.

EXPERIENCES

Sur des démarches participatives mixtes, plusieurs participant.e.s font un retour sur la mise en place d'espaces non-mixtes. Ces espaces étaient définis de manière différenciée pour les deux exemples :

- Dans une des expériences, lors d'un atelier, un **sous-atelier non mixte s'est tenu, notamment pour permettre l'ouverture de la parole et la meilleure prise en compte des femmes dans les produits de la concertation.**
- Dans l'autre, ces **temps non mixtes étaient définis en fonction des étapes de la concertation.** Le diagnostic initial peut par exemple être non-mixte. Dans l'expérience retranscrite, ces **temps non-mixtes ont été mis en place suite à l'identification d'un écart entre les attentes des habitantes et des habitants.** Cette non-mixité n'était pas intentionnelle mais liée au déploiement de modalités facilitant la venue des femmes (lieux, horaires, modes de garde ...). Ces modalités n'avaient d'ailleurs pas été déployées seulement en direction des femmes. Des modalités inclusives ont ainsi été mises en place pour que les territoires concernés soient tous représentés de même que les tranches d'âge.

REMARQUE

En France, les pannels sont très souvent mixtes et représentatifs de la population dans son ensemble. Ailleurs en Europe et aux Etats-unis, **les pannels peuvent être réunis pour combler l'invisibilisation et l'absence dans les espaces de discussions de certaines minorités et peuvent donc être constitués en non-mixité de personnes racisé.e.s ou de minorités de genre.**

REMARQUE

De nombreux dispositifs non mixtes, qui ne prennent pas le genre comme critère, sont mis en place dans le cadre de concertations. Des consultations entre agriculteur.rice.s, des consultations par tranches d'âge, des consultations auprès de demandeur.se.s d'emplois...

La différence est peut-être celle du sujet, ne consulte-t-on ces personnes que sur des sujets qui les concernent exclusivement ?

QUESTIONNEMENT

Qu'est ce qui doit déclencher le déploiement de mesures spécifiques vis à vis du genre ? et non-mixte ?

TRUC ET ASTUCE

Toujours ramener des **crayons de couleurs en ateliers** afin d'occuper les enfants présent.e.s.

PERSPECTIVES ?

- Dans un premier temps, le chantier Genre était prévu pour être **mené sur une durée limité**. Au vu de l'ensemble des questions et réflexions qui émergent, il nous paraît nécessaire et utile de **le prolonger autant que l'envie et le besoin se font ressentir**. Les webinaires thématiques, comme celui-ci, seront ainsi proposés semi-annuellement en fonction des retours et apports mis en commun tout au long de l'année.
- Dans la même lancée, le groupe Auvergne-Rhône-Alpes Bourgogne-Franche-Comté a proposé le lancement d'un **recueil des "trucs et astuces" en faveur de l'égalité femmes-hommes dans la participation**. Celui-ci sera croisé avec la collecte et animé par le biais d'ateliers de partage d'expériences, dans un premier temps en local, puis à l'échelle Nationale, potentiellement à Rennes également.
- A Montpellier, le **Théâtre forum avance** et il se pourrait que la scène soit également présentée lors de la conférence ODP qui aura lieu, en décembre, à Grenoble.

COLLECTE D'EXPERIENCES

Afin d'enrichir les discussions et la réflexion, nous relançons, notamment sur le sujet de la non-mixité, **la collecte d'expériences**. Celle-ci a pour objectif d'identifier les tendances concernant les modalités d'animation sensibles au genre (porteur.se.s, réception, rôle de l'animation, multiplicité des modalités, résultats et objectifs...).